

Présentation de la démarche AGIR et des enjeux

Une politique énergétique volontaire à Embrun

Réchauffement climatique



Enjeu global à appliquer localement



**LES COLLECTIVITES
ONT LE DEVOIR D'AGIR**

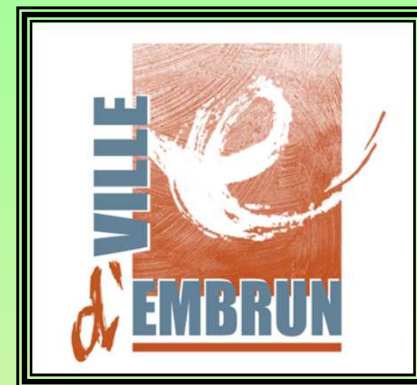
A.G.I.R pour l'Energie : Embrun, ville lauréate pour l'énergie

Action

Globale

Innovante

pour la Région



La ville d'Embrun s'engage dans une politique énergétique globale volontaire



- ▶ Depuis 2001
- ▶ Avec l'opération « ville lauréate pour l'énergie» avec la Région, généralisation de cette politique



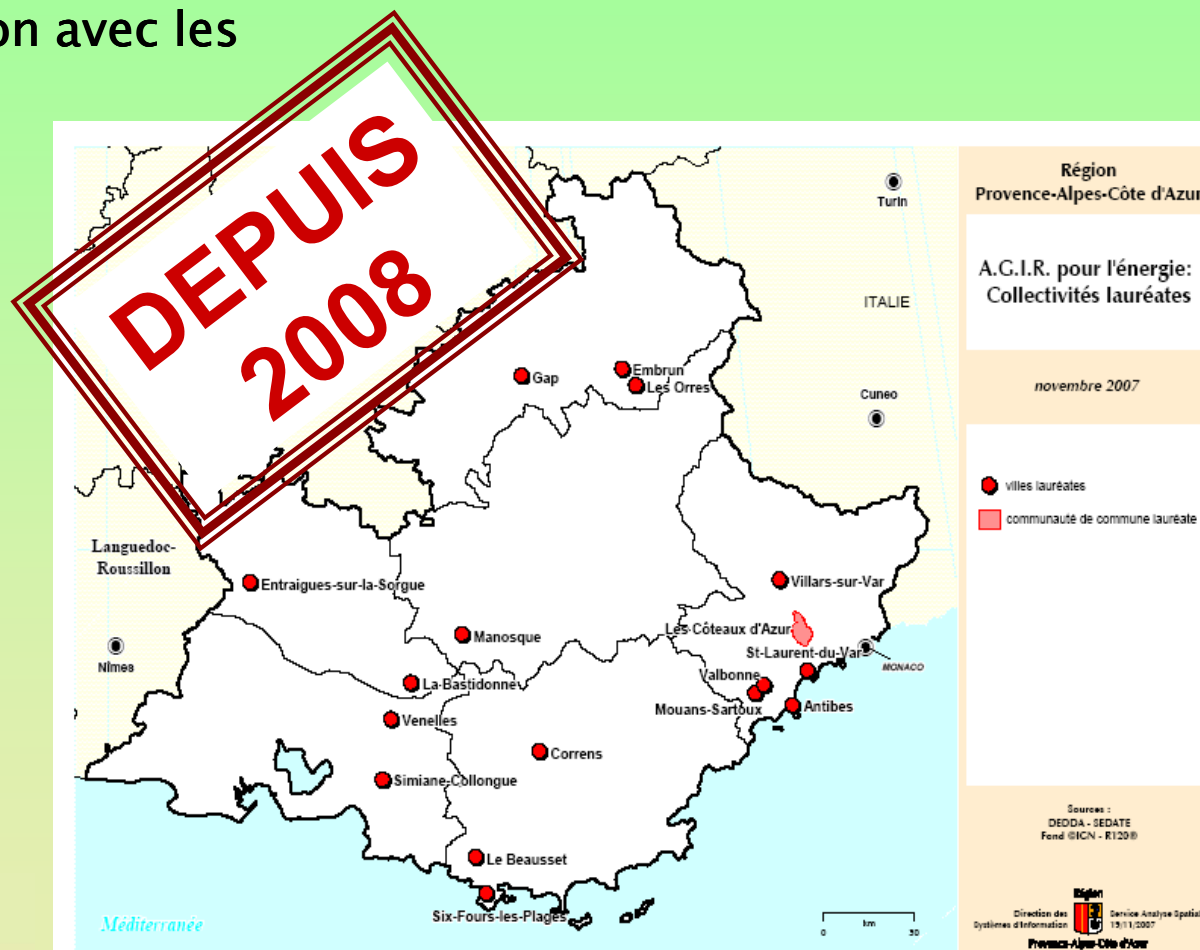


Embrun, Ville lauréate AGIR pour l'énergie



Engagement de la Région avec les villes lauréates :

- Aide financière
- Aide technique
- Communication
- Création d'un réseau de communes engagées

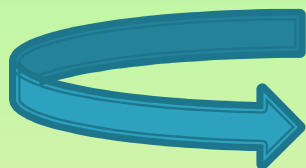




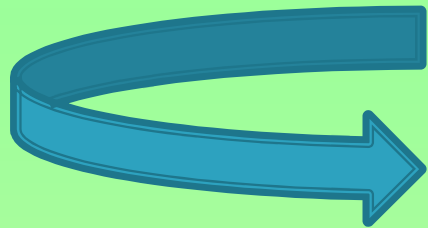
A.G.I.R pour l'Energie : Embrun, ville lauréate pour l'énergie



Engagement de la Commune d'Embrun



Elaborer et mettre en place un plan d'actions pour la maîtrise de la demande d'énergie et le développement sur son territoire des énergies renouvelables.



Une première action

REALISATION D'UN DIAGNOSTIC ENERGETIQUE A EMBRUN



Pour dresser un état des lieux tous usages confondus, qui pointe les enjeux et les actions prioritaires à engager.

Bilan

- Bilan énergétique sur le bâti de la commune
- Détermination des bâtiments énergivores



**Un programme d'action
sur 3 ans**



Les actions déjà entreprises par la commune

Recours aux énergies renouvelables

- Mise en place d'un réseau de chaleur bois en centre ville pour les équipements publics et les logements sociaux. Mise en service durant l'hiver 2009/2010
- Installation d'une toiture photovoltaïque sur le toit de la chaufferie bois gare

•**Renforcement du réseau de chaleur bois Delaroche :**

•*Il chauffe aujourd'hui :*

- ❖ La MAPAD,
- ❖ La Manutention,
- ❖ Le CCAS et la crèche,
- ❖ Les bureaux du comité de promotion Embrunaise
- ❖ La salle de danse et la salle d'escalade
- ❖ Le stade sur le Roc

•**Dans les années prochaines**

- ❖ Raccorder l'Archevêché après sa réhabilitation

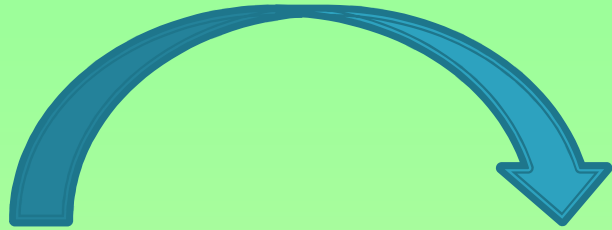
Les réalisations et projets en cours :

2 – Economies d'énergie :

La commune donne l'exemple sur son patrimoine bâti

- ▶ Campagne de travaux annuels d'isolation des écoles et des autres bâtiments communaux,
- ▶ Réalisation d'un audit sur l'éclairage public,
- ▶ Réalisation d'une étude de faisabilité sur 3 bâtiments communaux (Gymnase, Salle des Fêtes, Ecole pasteur).
- ▶ Mise en place d'un suivi des consommations énergétiques du patrimoine communal (électricité, eau, combustible) et du carburant de la flotte de véhicules,
- ▶ Mise en place gestion intermittence, régulation (Salle des fêtes...)

- Réalisation d'un bâtiment basse consommation exemplaire :



salle de danse :



Les réalisations et projets en cours :

3 - Actions de sensibilisation et d'information :

La commune doit développer la diffusion de l'information et les outils destinés aux particuliers et aux acteurs économiques

- ▶ Mise à disposition aux services techniques des brochures de l'ADEME sur les économies énergie et l'habitat durable,
- ▶ Information dans le bulletin municipal et mise en place du Widget pour promouvoir les économies d'énergie,
- ▶ Accueil au Forum de la Manutention des permanences du **point Info Energie** mises en place par la communauté de communes de l'Embrunais,
- ▶ Aides complémentaires en 2010 de la commune aux installations solaires thermiques,
- ▶ Participation à la semaine du développement durable, ...

Les réalisations et projets en cours :

4 - Actions en interne :

La commune doit développer la diffusion de l'information et les outils destinés au personnel de la commune

- ✓ Développement du covoiturage au sein de la flotte de voitures communal et de l'éco-conduite, Mise en place d'un plan de déplacement des employés communaux
- ✓ Elaboration d'un **cahier des charges** environnementale et énergétique pour l'achat de l'équipement et pour les **opérations de construction**,
- ✓ Mise en place d'un **plan de formation** énergétique et environnementale pour les techniciens,
- ✓ Mise en place d'un **RESEAU DE REFERENTS** (échange d'informations, questions-réponses...)
- ✓ ...

Les réalisations et projets en cours :

5 - Actions programmées:

La commune continue de travailler sur son patrimoine bâti

- ✓ Etude pour la mise en place de panneaux solaires thermiques (restaurant scolaire...)
- ✓ Remplacement des menuiseries...
- ✓ Mise en place d'un plan d'intervention pour l'éclairage public...
- ✓ Remplacement des équipements de chauffage (salle des fêtes...)
- ✓ Mise en place gestion intermittence (horloges...)
- ✓ ...

Les autres actions programmées et recommandées par la Région

Toujours pour valeur d'exemple :

- ❖ Affichage énergétique des bâtiments communaux représentatifs
- ❖ Mise en place du « pédibus » ou « marchons vers l'école » pour les élèves du primaires qui habitent le centre ville
- ❖ Développement de l'achat communal d'équipements et de consommables économes en énergie

Pour accompagner et encourager :

- ❖ Elaboration d'un « guide de la construction durable » qui regroupe tous les contacts utiles, les aides possibles et la procédure à suivre pour construire durable

Merci de votre attention



RETOUR

Restaurant
Scolaire

CHAUFFERIE
BOIS

N°14 : Trésor
Public

N°8 : Le Boulevard

N°2 : Ecole
Pasteur

N°11 : Le Boulodrome

N°7 : Le Bastion

N°10 :
La Poste

N°13 : Ecole
La Farandole

N°4 : Hôt
Théâtre II

N°3 : Salle
des fêtes

N°1 : Ecole Cezanne

N°12 : Eglise
St Donnat

N°6 : Groupe
Paramart

N°5 : Groupe
Champ de Mars

RETOUR



Les 3 objectifs d'une Charte pour l'Environnement

- Répondre aux enjeux environnementaux prioritaires et aux exigences réglementaires
- Couvrir l'ensemble des volets de l'environnement afin d'initier une réelle dynamique de développement durable
- Impliquer l'ensemble des acteurs locaux : associations, structures publiques, population...

Etapes de l'élaboration de la Charte

Impulsion politique
Etat des lieux et diagnostic
Définition d'une stratégie
Rédaction d'un plan global
Mise en place d'actions
Evaluation de suivi

Embrun, ville lauréate du programme « A.G.I.R. pour l'Energie »

Étant responsable de plus de 50% des émissions de gaz à effet de serre (habitat, transport, production et transformation de l'énergie), l'énergie est une des problématiques actuelles majeures.

La Ville d'Embrun a été sélectionnée par la région P.A.C.A. pour le label « Ville lauréate A.G.I.R. pour l'Energie », qui reconnaît la forte implication de la collectivité dans la maîtrise de l'énergie et du développement des Energies Renouvelables.

Dans le cadre de ce programme, la Ville va élaborer et mettre en place un programme de 30 actions concrètes concernant les économies d'énergie et les énergies renouvelables non seulement sur son patrimoine mais aussi dans les domaines de l'urbanisme, de la construction, des déplacements, des approvisionnements énergétiques et de la sensibilisation de la population.

Et pour aller plus loin : une future Charte environnementale pour la Ville d'Embrun

Élaborée à l'initiative de la ville, l'objectif de la Charte pour l'Environnement est de mettre en place un programme global pluriannuel d'actions répondant aux principes du développement durable. Ces actions peuvent être de grande envergure (réalisation d'une deuxième chaufferie bois par exemple) ou plus modestes (sensibilisation du personnel administratif à l'environnement par exemple).

La Charte permet de donner un cadre de cohérence aux différents plans et actions déjà mises en place et/ou à venir. Elle rend concrète l'implication environnementale de la collectivité.

Tout au long du processus de mise en place de la Charte, la Commission extra municipale de l'Environnement aura un rôle de réflexion et d'impulsion et le Conseil Municipal un rôle de décision politique.

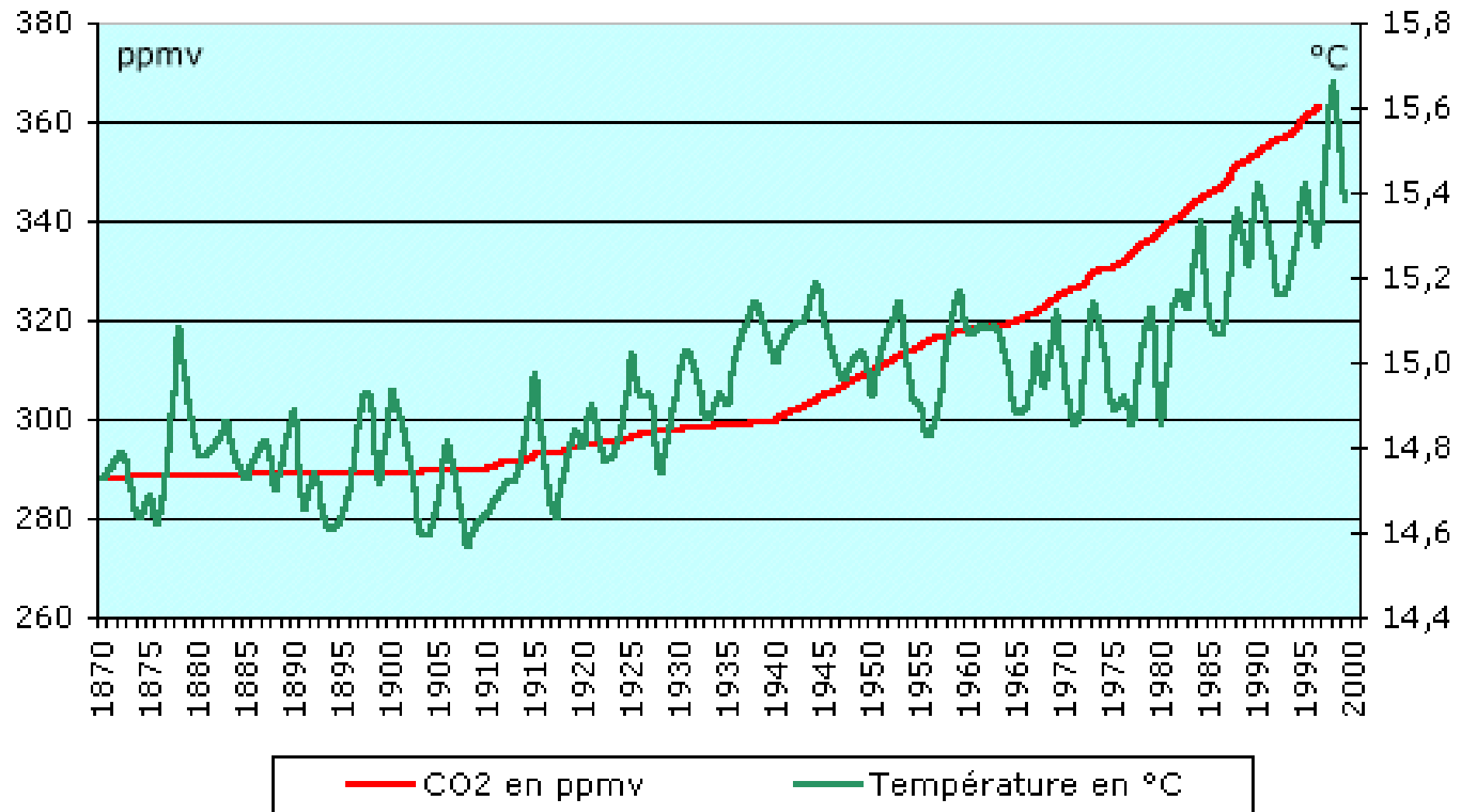
Quel peut être le rôle de chaque Embrunais ?

Des concertations seront régulièrement mises en place, car l'élaboration de la Charte pour l'Environnement ne pourra se faire sans votre participation.

Pour commencer, un questionnaire est mis à votre disposition pour connaître votre avis sur les différentes actions menées par la Commune et ses nouveaux projets. A travers ce questionnaire, faites-nous également part de vos préoccupations vis-à-vis de votre environnement.

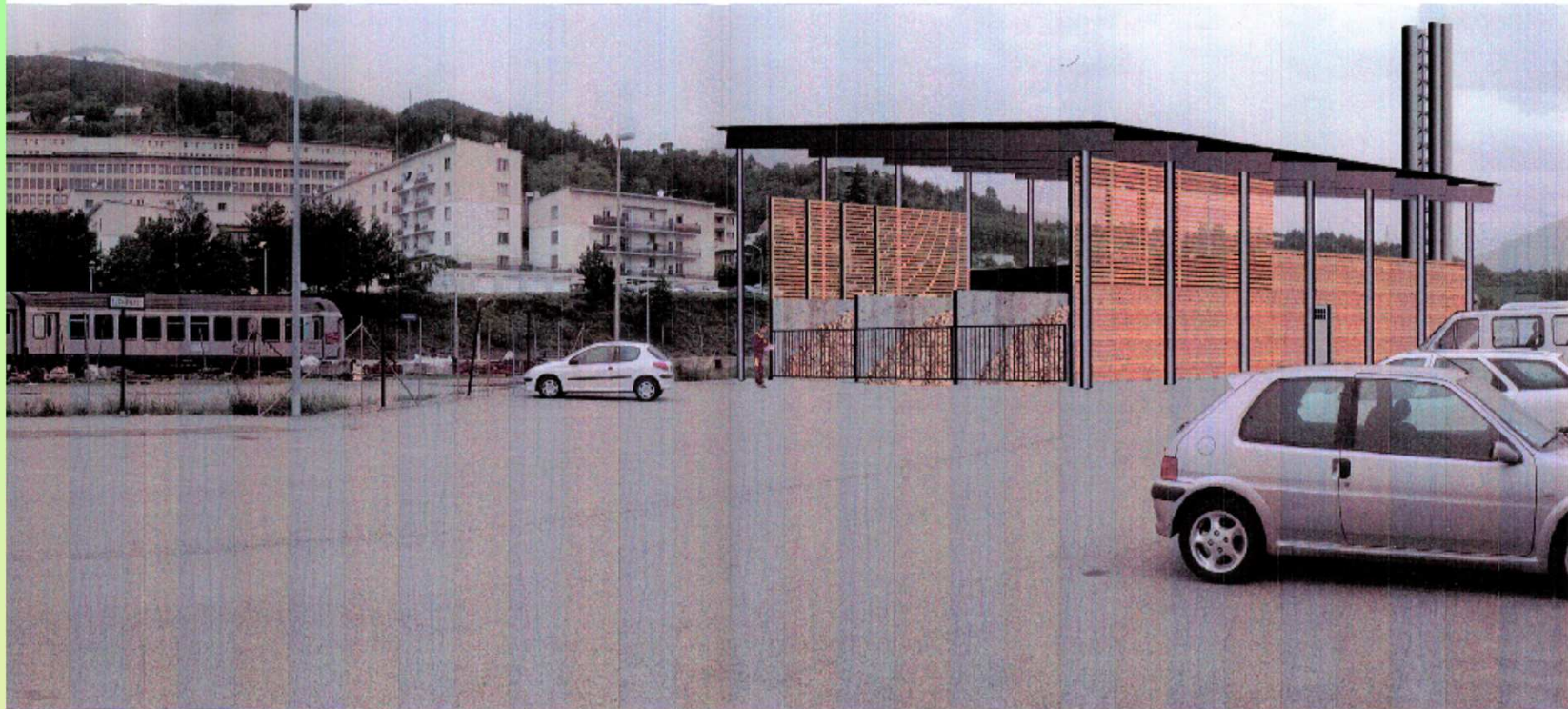
Et maintenant, à vos crayons pour répondre à ce

[RETOUR](#)



RETOUR

CHAUFFERIE BOIS GARE



ECOLE FARANDOLE



ECOLE CEZANNE



ECOLE PASTEUR



RETOUR

[RETOUR](#)

Widget





Semaine nationale du Développement Durable
du 1er au 7 avril 2010

« changeons nos comportements »

La ville d'Embrun vous propose

samedi 3 avril 2010

- Organisation d'un stand par le SMICTOM et distribution de sacs en papier aux commerçants
Place Barthelon - sur le marché
- Présentation du réseau de distribution d'eau potable et visite commentée du captage d'eau de Joutelle par la régie Eau d'Embrun
RDV à 9 h 30 salle polyvalente de la Manutention pour une présentation, puis départ pour la source de Joutelle en covoiturage
- Réunion d'échanges sur l'utilisation et la régulation de l'énergie avec les utilisateurs de la Manutention, suivie d'une visite commentée de la chaufferie bois
RDV à 14 h devant la Manutention

Renseignements : Mairie d'Embrun au 04.92.44.66.19 ou sur www.ville-embrun.fr

